



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Mai 2023

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **DIRECTEUR ADL JEUNESSE 11-17 ans (Août 2023)**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE

SERVICE : Jeunesse ADL 11-17ans

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Assurer la fonction de directeur de l'accueil de loisirs Jeunesse (Elan 11-14 Ans et Tremplin 15-17 Ans).
- Assurer la gestion du secteur Accueil de Loisirs Jeunesse (management, financière, administrative et pédagogique).

Placé sous la responsabilité du responsable du service Jeunesse.

Niveau du poste dans l'organigramme : référent secteur

Activités principales :

- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique et du projet de fonctionnement des structures de loisirs : Elan 11-14 ans et Tremplin 15-17 ans, en lien avec le Projet Educatif de Territoire.
- Coordonner et évaluer les activités extrascolaires mises en place par les animateurs.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Encadrer le personnel : recrutement, évaluation.
- S'engager dans une dynamique de travail d'équipe au sein de l'Accueil de Loisirs : échange de connaissances, mutualisation des savoir-faire, analyse des pratiques, évaluation des actions entreprises (individuelles et collectives).
- Animer des réunions d'équipe.
- Accompagner les animateurs dans le développement et la mise en œuvre d'actions et d'activités en direction des jeunes combs-la-villais âgés de 11 à 17 ans.
- Contribuer à l'élaboration de programmes d'activités en partenariat avec d'autres services municipaux, les associations locales.
- Communiquer auprès du public cible à partir des moyens de communications de la collectivité.
- Gestion administrative et financière du secteur Accueil de Loisirs (budget),
- Régisseur suppléant : Gestion des recettes et dépenses.
- Gestion des équipements, du matériel pédagogique des structures et des outils mis à disposition.
- Appliquer la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Veiller à l'inscription des jeunes sur les structures.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Connaissance de l'environnement institutionnel.

Connaissance et application de la législation en vigueur.

Connaissance du public jeune et de ses problématiques.

Titulaire du permis B.

Titulaire du BAFD ou équivalent (BPJEPS LTP, DUT carrière Sociale).

Savoir-faire

Capacité à assurer les responsabilités de la direction d'un accueil collectif de mineurs.
Capacité d'autonomie, d'organisation, sens du travail en équipe et d'accompagnement.
Capacité d'initiatives et de décisions.
Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse.
Capacité à monter, suivre et évaluer les projets.
Capacité à mener des entretiens et des réunions.
Capacité à développer et entretenir des réseaux partenariaux.
Capacité à développer et acquérir des compétences.
Etre à même d'optimiser son temps de travail (préparation, organisation, déroulement des actions).
Capacité à monter et mener des projets.

Savoir-être

Etre force de proposition.
Qualité relationnelle et sens de la communication.
Avoir le sens des responsabilités.
Aptitude à l'encadrement.
Savoir faire face collectivement aux différents problèmes.
Qualité d'écoute.
Disponibilité.
Capacité d'initiatives, adaptation et d'encadrement de groupes.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Disponibilité requise pour les réunions de préparation durant les mois de mai et juin ainsi que ponctuellement en soirée lors de la mise en place d'actions spécifiques.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT

Agent de catégorie C ou B - Adjoint d'Animation ou Animateur Territorial

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Cycle vacances scolaires : 40h00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00
Après-midi	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00
	08h00	08h00	08h00	08h00	08h00

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE » sur le site internet de la Ville**